

Montréal, le 31 août 2011

AUX : CLUBS CYCLISTES AFFILIÉS
ATHLÈTES IDENTIFIÉS ROUTE ET PISTE

DE : JOSÉE ROBITAILLE, DIRECTRICE TECHNIQUE ROUTE ET PISTE

SUJET : LISTE DES ATHLÈTES IDENTIFIÉS

Le Comité de l'élite procédera prochainement à la révision de la liste des athlètes identifiés, afin qu'elle puisse être transmise à la Direction des Sports du MELS au début du mois d'octobre. Comme vous le savez déjà, les athlètes dont les noms figurent sur cette liste (excellence, élite et relève) sont admissibles à un crédit d'impôt de la part du Gouvernement du Québec. Le montant de ce crédit est établi en tenant compte du niveau d'identification ainsi que du nombre de jours (sur 365) pendant lesquels l'athlète a été identifié.

Vous trouverez donc ci-joint la liste actuelle des athlètes identifiés, ainsi que les critères d'éligibilité et de sélection pour établir cette liste. Bien que la révision incombe au Comité de l'élite, il est primordial que les clubs et les athlètes concernés nous transmettent les résultats des athlètes, dont les performances justifient, de leur point de vue, qu'ils figurent sur cette liste. Seules les performances sur route et piste sont prises en considération.

À cette fin, vous devrez télécharger un formulaire que nous vous demandons de remplir (1 copie par athlète soumis), et nous retourner au plus tard le 1er octobre par courriel jrobitaille@fqsc.net. Vous trouverez le formulaire « Bilan des performances » à la section Excellence / Équipe du Québec. Le Comité de l'élite se réunira dans les jours qui suivront pour effectuer la révision. Une révision mineure sera effectuée en novembre ou décembre, tenant compte des modifications à la liste des athlètes brevetés par Sport Canada en cyclisme. Certains ajustements devront également être effectués en décembre, tenant compte des athlètes Excellence non-brevetés identifiés au niveau du programme Équipe Québec.

Il s'agit d'un exercice important et il revient donc à chaque athlète de le faire le mieux possible, à défaut de quoi, certains athlètes pourraient ne pas se retrouver sur la liste. Veuillez agréer, cher athlète, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



JOSÉE ROBITAILLE
Directrice technique route et piste

p.j. : Critères d'éligibilité et de sélection